

33012 LACANAU METAIRIE

Société à responsabilité limitée au capital de 1000 Euros
Siège social : 83 boulevard Pierre de Coubertin - 49000 Angers
910 945 864 R.C.S. Angers
(la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 MAI 2025**

**POURSUITE DE L'ACTIVITE
MALGRE DES CAPITAUX PROPRES INFERIEURS A LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL**

PREMIERE DECISION

Décisions à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce

L'Associé unique, après avoir constaté en date du 27 juin 2023, lors de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, que les capitaux propres étaient devenus inférieurs à la moitié du capital social, décide, en application de l'article L 223-42 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la Société.

L'Associé unique prend acte que :

- sa décision doit faire l'objet des mesures de publicité prévue par la loi ;
- la situation devra être régularisée au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel elle a été constatée, soit au plus tard le 31 décembre 2025.

Certifié conforme
Monsieur Gilles Madre, Gérant